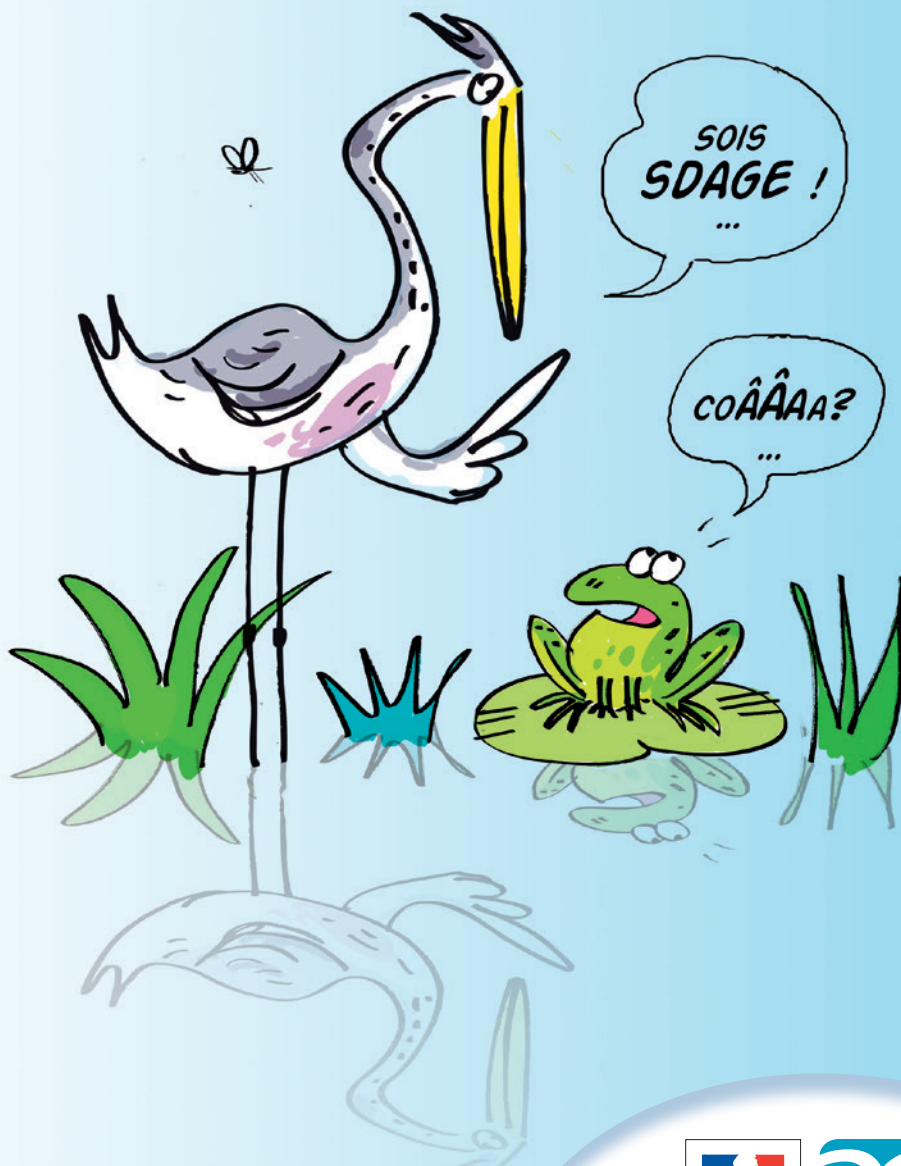


# Dialogues AU BORD DE L'EAU

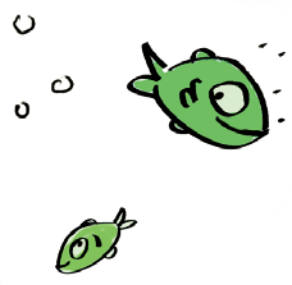
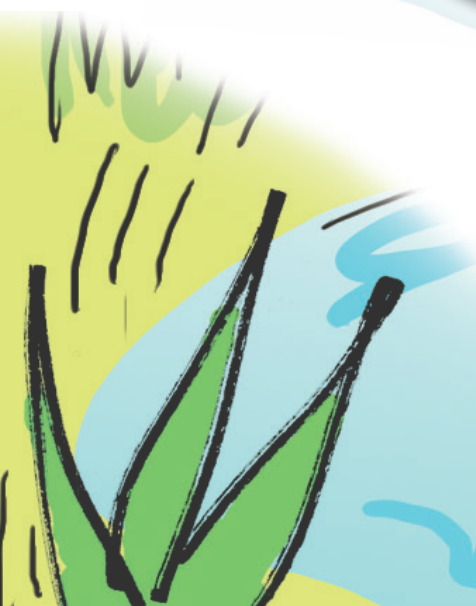


 Ensemble, prenons soin de l'eau



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable

## DANS LE BASSIN LOIRE-BRETAGNE...





## **C'EST SUR LES BORDS DE LA LOIRE, DE LA RANCE,**

du Loiret, de l'Elorn,  
du Trieux, de la Vilaine, que sont nés et se sont développés  
nos villes et nos villages. Ce territoire, où l'eau nous lie,  
s'appelle le bassin Loire-Bretagne.

L'eau alimente nos robinets, arrose nos cultures, permet le  
fonctionnement de nos usines. Elle nous offre ses ressources,  
assure pour nous des fonctions épuratrices et régulatrices.  
Enfin, elle nous accueille pour nos loisirs près de ses rivières,  
de ses lacs ou en bord de mer.

De la plante aquatique à l'économie régionale,  
les usages de l'eau sont intenses, divers et liés.  
Pour préserver au mieux tous ces usages, la bonne qualité  
de l'eau est un enjeu essentiel pour nous tous.

Conception : Ultima Terra & Adélie Expertise

Illustration : Pierre Botherel

Mise en page : Augural

Impression : Imprimerie Nouvelle (45)

Coordination : Agence de l'eau Loire-Bretagne - 9 avenue Buffon - CS 36339 - 45063 Orléans Cedex 2

[www.eau-loire-bretagne.fr](http://www.eau-loire-bretagne.fr)





Vous voulez nager dans les rivières ?



Vous aimez les coquillages pêchés à marée basse ?



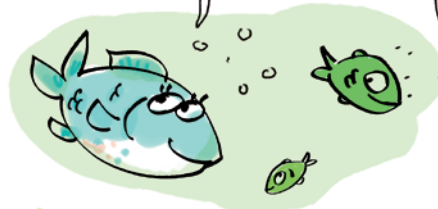
Vous vous demandez si l'eau du robinet est bonne pour la santé ?



Vous ne savez pas où vont vos eaux usées ?



Et vous croyez que tout cela se fait tout seul !



Alors suivez-nous !  
...

**ON COMPTE SUR VOUS !**  
Ne nous laissez pas le bec dans l'eau !

Et découvrez comment chacun d'entre nous peut agir et prendre soin de l'eau !





**CE QUE NOUS ALLONS  
DÉCOUVRIR ENSEMBLE :**



**JE POLLUE,  
TU POLLUES,  
NOUS POLLUONS...**

page 6/9

**MA RIVIERE  
N'EST PAS UN TUYAU !**

page 10/11

**A CHACUN SON EAU ?**

page 12/13

**POUR EN SORTIR :  
BON ÉTAT DES EAUX,  
QUES ACO ?**

page 14/15

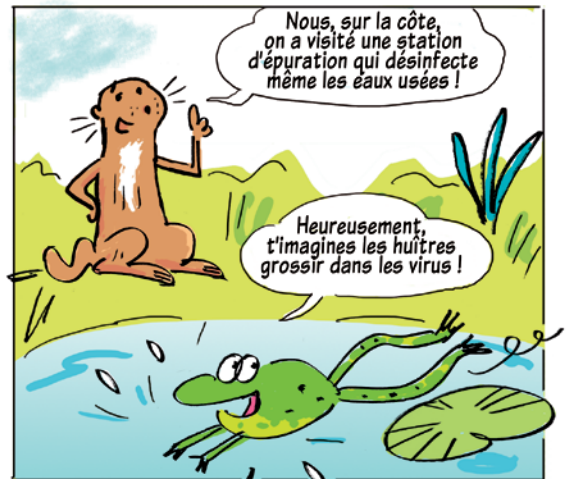
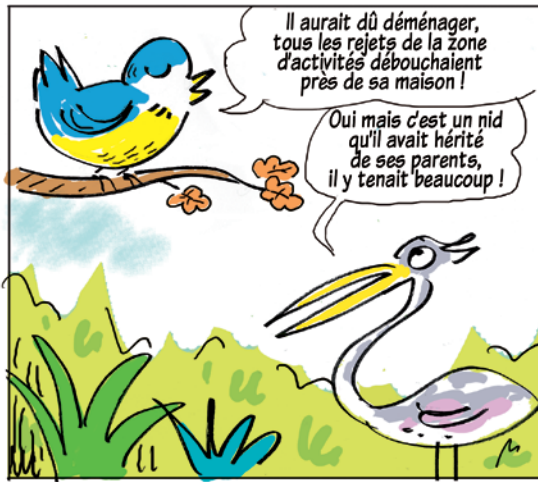
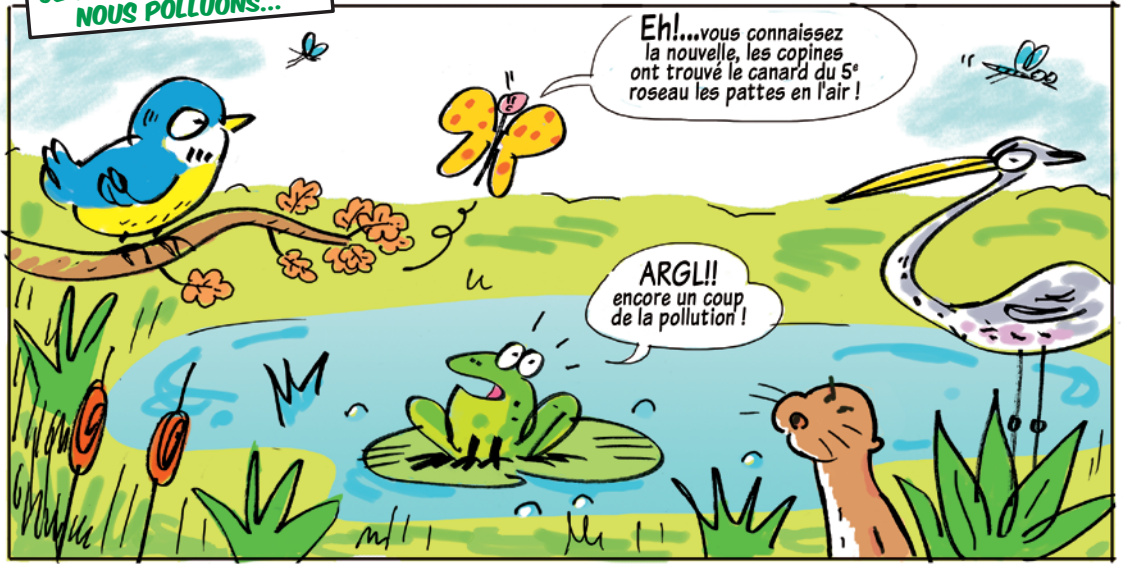
**SDAGE, VOUS AVEZ  
DIT SDAGE ?**

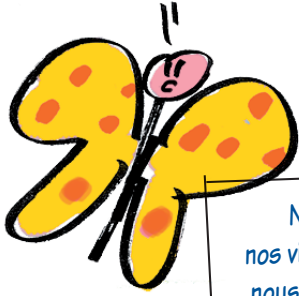
page 16/17

**JE, TU, NOUS  
DONNONS NOTRE AVIS**

page 18/19

JE POLLUE, TU POLLUES,  
NOUS POLLUONS...





**JE POLLUE,  
TU POLLUES,  
NOUS POLLUONS...**

*Nos activités industrielles, agricoles, de loisirs, nos villes et nos villages, rejettent dans l'environnement diverses substances que nous ne savons pas toujours traiter. Ces rejets sont désignés sous le terme global de «pollution». Le phénomène de la pollution n'est pas nouveau. Ce qui change, c'est la nature et l'étendue de ces pollutions.*

### **LA POLLUTION DES EAUX PAR LES PRODUITS DANGEREUX**

Les produits dangereux comprennent : les métaux lourds (mercure, plomb,...), les hydrocarbures, les solvants, les pesticides...

Ces produits ont des effets néfastes sur la santé des organismes vivants : certains sont cancérogènes, d'autres mutagènes ou toxiques pour la reproduction.

### **LA POLLUTION DES EAUX PAR LES NITRATES & LE PHOSPHORE**

Les nitrates proviennent de l'agriculture (engrais et déjections animales). Le phosphore provient de l'agriculture (60 %), de nos eaux usées (30 %) et des rejets industriels (10 %).

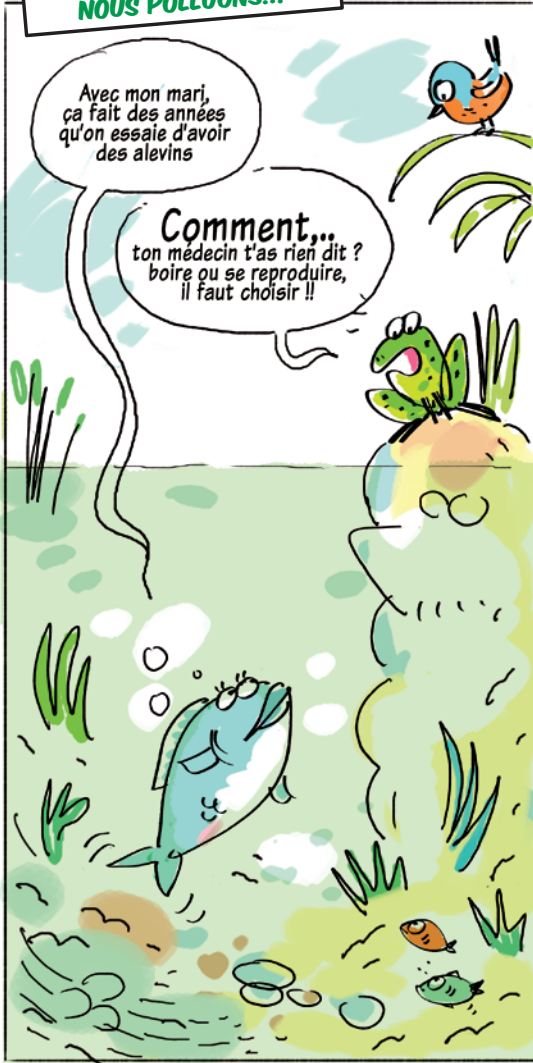
Les nitrates et le phosphore favorisent la prolifération d'algues :

- marées vertes sur le littoral et micro-algues toxiques ou non dans les cours d'eau, les plans d'eau ou en mer.
- Les nitrates sont également des éléments indésirables pour l'alimentation en eau potable.

### **LA POLLUTION DES EAUX PAR LES BACTÉRIES ET LES VIRUS**

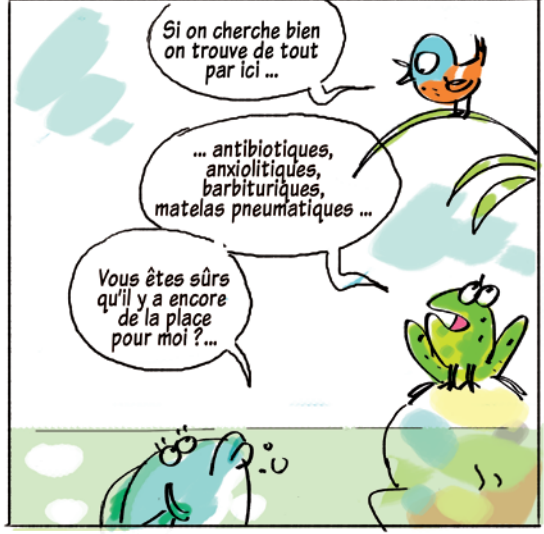
Les eaux usées rejetées dans le milieu naturel, si elles ne sont pas correctement traitées, peuvent contenir des bactéries et des virus en quantité dangereuse pour l'homme. Quand les eaux sont contaminées, la baignade ou la consommation de coquillages provenant de ces eaux sont interdites.

**JE POLLUE, TU POLLUES,  
NOUS POLLUONS...**



Avec mon mari,  
ça fait des années  
qu'on essaie d'avoir  
des alevins

Comment...  
ton médecin t'as rien dit ?  
boire ou se reproduire,  
il faut choisir !!



Si on cherche bien  
on trouve de tout  
par ici ...

... antibiotiques,  
anxiolitiques,  
barbituriques,  
matelas pneumatiques ...

Vous êtes sûrs  
qu'il y a encore  
de la place  
pour moi ? ...



Hé,  
les bactéries  
épuratrices,  
vous pourriez pas  
vous en occuper  
des médicaments ?

Oui ben  
t'es gentille,  
nous, on dégrade déjà  
le cacà !

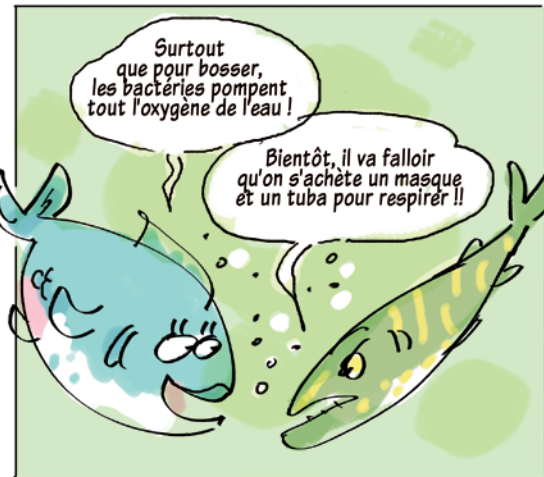
Oh dis donc,  
tu pourrais être  
polie, on dit  
«matières organiques» !!



C'est vrai ça,  
dès qu'il pleut  
c'est toujours  
la même rengaine :  
«Allez les bactéries,  
il faut épurer  
les eaux usées  
qui arrivent sans  
traitement !»

Y en a marre  
des heures sup,  
va falloir qu'ils  
mettent au point  
un plan ORSEC\* !

C'est bien connu,  
on a toujours  
besoin d'un plus petit  
que soi !



Surtout  
que pour bosser,  
les bactéries pompent  
tout l'oxygène de l'eau !

Bientôt, il va falloir  
qu'on s'achète un masque  
et un tuba pour respirer !!

\* ORSEC : Organisation de Secours en Eau Crado



## LA POLLUTION DES EAUX PAR LES MÉDICAMENTS

Préoccupation nouvelle : nos stations d'épuration ne sont pas toujours armées pour traiter les résidus de médicaments qui peuvent provenir des hôpitaux, des élevages, mais aussi de chacun de nous.

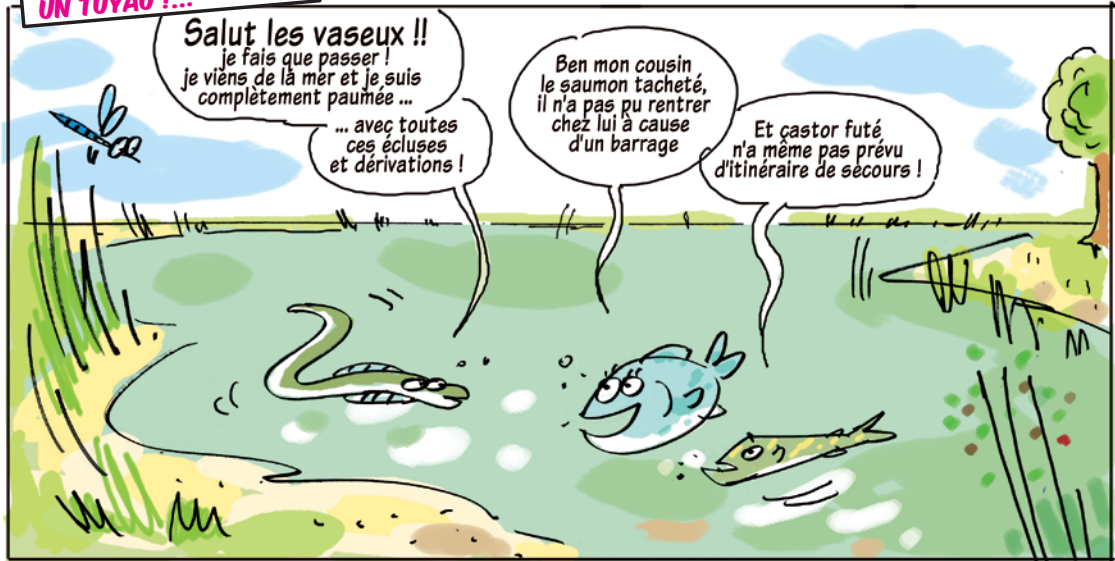


## LA POLLUTION DES EAUX PAR LES MATIÈRES ORGANIQUES

En cas de fortes pluies, certaines stations d'épuration rejettent, dans les rivières ou les plans d'eau, des eaux usées insuffisamment épurées.

Dans ce milieu naturel, des bactéries épuratrices peuvent contribuer à « nettoyer » les eaux en se nourrissant des matières organiques : il s'agit de la fonction auto-épuratrice de l'eau. Mais cette fonction a ses limites. Au-delà d'une certaine dose, la rivière ne peut plus se défendre.

**MA RIVIERE N'EST PAS UN TUYAU !...**



Salut les vaseux !!

je fais que passer !  
je viens de là mer et je suis  
complètement paumée ...

... avec toutes  
ces écluses  
et dérivation !

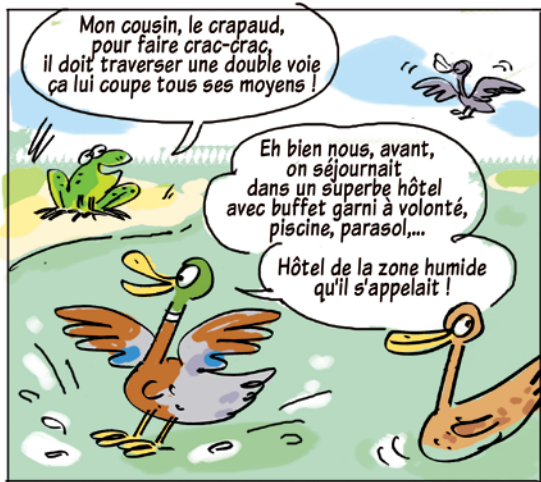
Ben mon cousin  
le saumon tacheté,  
il n'a pas pu rentrer  
chez lui à cause  
d'un barrage

Et castor futé  
n'a même pas prévu  
d'itinéraire de secours !



En fait je cherchais  
un petit coin sympa  
indiqué sur le Guide  
du Calamar, la rive d'Azur  
ça s'appelle !

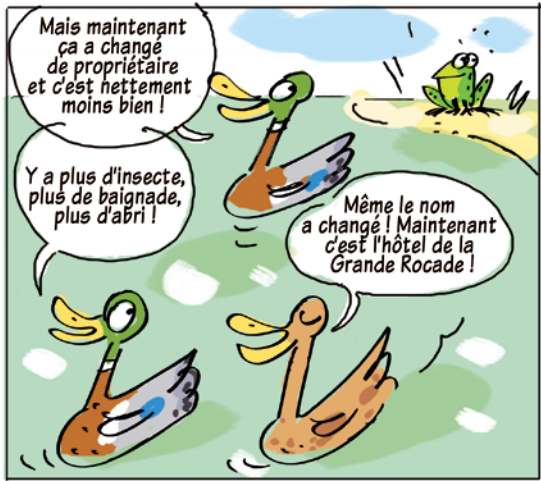
Oh...  
c'est très surfait  
maintenant, ça a été  
entièrement bétonné,  
il n'y a plus un bout  
de rive à l'état  
naturel !



Mon cousin, le crapaud,  
pour faire crac-crac,  
il doit traverser une double voie  
ça lui coupe tous ses moyens !

Eh bien nous, avant,  
on séjournait  
dans un superbe hôtel  
avec buffet garni à volonté,  
piscine, parasol,...

Hôtel de la zone humide  
qu'il s'appelait !



Mais maintenant  
ça a changé  
de propriétaire  
et c'est nettement  
moins bien !

Y a plus d'insecte,  
plus de baignade,  
plus d'abri !

Même le nom  
a changé ! Maintenant  
c'est l'hôtel de la  
Grande Rocade !



Ben ils vont où  
alors tous ces animaux  
qui sont délogés ?  
?!!...

Ah c'est bien ça  
le problème ! ils sont  
obligés de s'adapter,  
de déménager ou  
de disparaître !



Pour nos besoins en énergie, la navigation, les loisirs, pour construire ou mettre de nouvelles terres en culture, nous aménageons les cours d'eau et les berges (barrages, digues...) et asséchons des zones humides.

## L'ARTIFICIALISATION DES COURS D'EAU

On entend par là :

- des modifications du régime des cours d'eau : dérivations, écluses, barrages...
- des modifications physiques des milieux aquatiques : aménagements des berges, chenalisation, recalibrages...

Ces aménagements ont été réalisés pour faciliter des activités comme l'hydro-électricité, l'extraction de granulats, la navigation...

Mais ils réduisent les capacités d'autodéfense des cours d'eau et perturbent les habitats et les conditions de reproduction et de circulation de nombreuses espèces. Les barrages par exemple empêchent les poissons migrateurs d'accéder à leur lieu de reproduction.

## LA DESTRUCTION DES ZONES HUMIDES

Les zones humides (marais, tourbières...) ont un rôle fondamental dans les équilibres écologiques :

- elles constituent un habitat naturel très riche pour de nombreuses espèces animales et végétales,
- elles assurent un rôle d'épuration des eaux notamment en détruisant les nitrates,
- elles alimentent les cours d'eau et les nappes d'eau, jouant ainsi un rôle de régulation du régime des eaux.

Malgré cela, les zones humides ont considérablement régressé au cours des cinquante dernières années au profit d'activités économiques, de l'urbanisation, des routes...

## PERTE DE LA BIODIVERSITÉ

Les aménagements de cours d'eau ou de plans d'eau, les différentes formes de pollution, conduisent à la disparition de très nombreuses espèces animales et végétales.

**A CHACUN SON EAU ?...**



**Les vacances,**  
vous les prenez  
avec ou sans eau ?

Nous, on a trouvé  
un super coin, l'eau est toujours  
chaude pour se baigner.  
Et en plus, y a personne !

C'est pas très loin d'ici,  
vous savez, juste à côté  
de l'usine qui fabrique  
de l'électricité !

On a la douche gratis,  
et puis ça fait des  
arcs-en-ciel !

**Avec !**  
On squatte  
chez un agriculteur,  
il arrose régulièrement  
les champs de maïs !



Nous, on a pas  
les moyens de partir  
en vacances.

Mais avec tous  
les prélèvements  
pour les touristes  
du bord de mer,  
y a même plus  
d'eau ici !



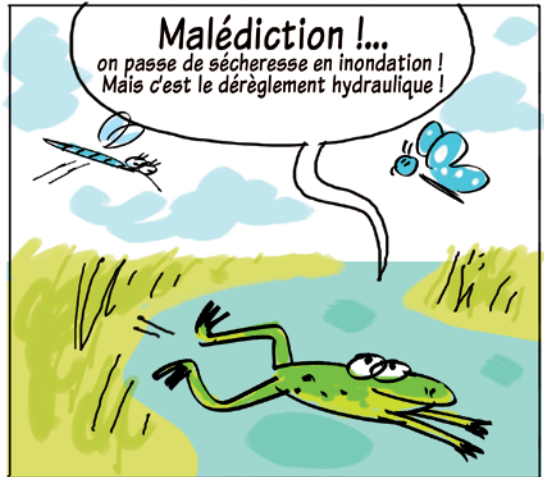
Si ça vous intéresse,  
j'organise des stages  
intensifs de survie  
en eaux peu profondes  
et pauvres en oxygène !

Y a encore des places,  
mais dépêchez-vous,  
j'ai beaucoup  
de demandes.



Moi, j'ai un plan :  
je ne pars qu'en période de crue,  
c'est beaucoup moins cher !

Je cherche la vague  
et je visite toutes les  
constructions nouvelles en  
zone inondable, ça vaut  
les spots côtiers !



**Malédiction !...**  
on passe de sécheresse en inondation !  
Mais c'est le dérèglement hydraulique !



**A CHACUN  
SON EAU ?**

*Pour vivre, l'homme a toujours eu besoin d'eau.  
Mais nos besoins sont de plus en plus importants  
et les quantités d'eau disponibles sur la terre sont limitées.*

## **LES PRÉLÈVEMENTS D'EAU**

L'eau est utilisée pour l'agriculture (abreuvement mais surtout irrigation), l'industrie (refroidissement des centrales nucléaires, traitement de surface...), l'alimentation en eau potable (avec des besoins importants en été sur les sites touristiques du littoral ou les activités de loisirs).

En période de sécheresse, ces usages peuvent devenir concurrents. Il faut alors prendre des mesures de restrictions d'utilisation de l'eau, sans oublier que les rivières aussi ont besoin d'eau.

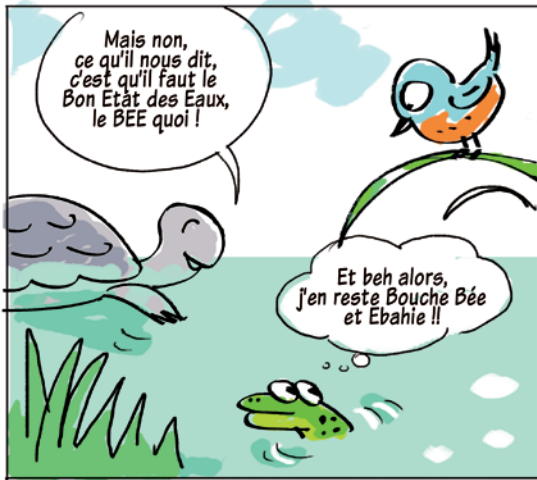
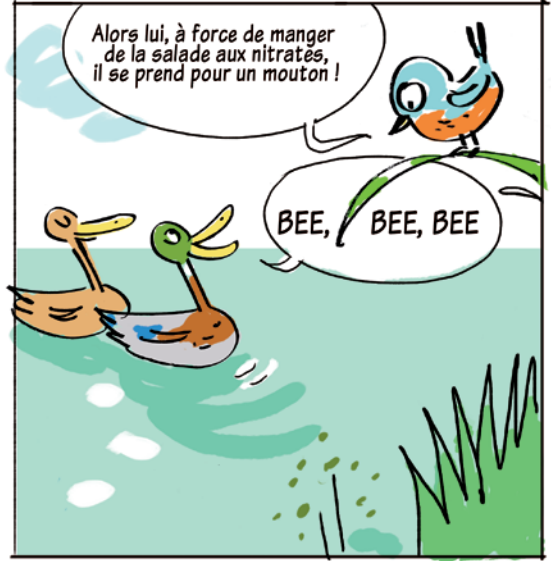
## **LES CRUES ET INONDATIONS**

Les crues jouent un rôle dans la dynamique des cours d'eau. Elles enrichissent les terres agricoles, rechargent les zones humides et les nappes alluviales.

Les aménagements lourds (barrages écrêteurs de crues, endiguement...) n'ont qu'une efficacité limitée face aux grandes crues.

Il n'est donc ni souhaitable, ni possible, de supprimer complètement les crues. C'est pourquoi il faut limiter, voire interdire, toute nouvelle construction en zone inondable.

**POUR EN SORTIR : BON ÉTAT  
DES EAUX, QUES ACO ?**





**POUR EN SORTIR :  
BON ÉTAT DES EAUX,  
QUES ACO ?**

*Nous demandons tous de plus en plus d'eau, et nous demandons toujours plus à l'eau. Nous voulons la qualité et la quantité. Nous avons tous besoin que l'eau soit en bon état. Pour y parvenir, nous devons prendre en compte tous les utilisateurs de l'eau, de la plante aquatique à l'économie régionale.*

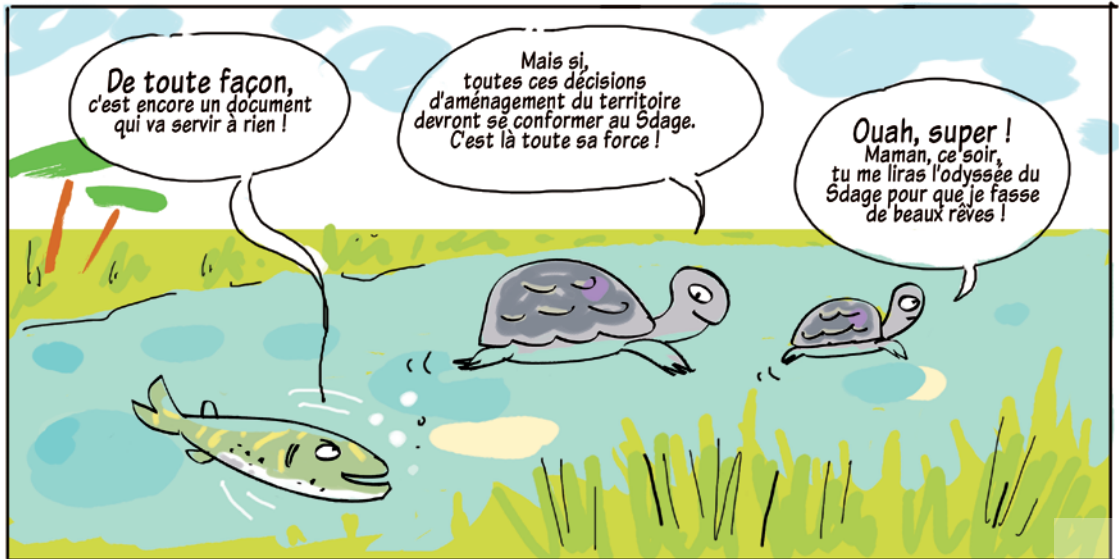
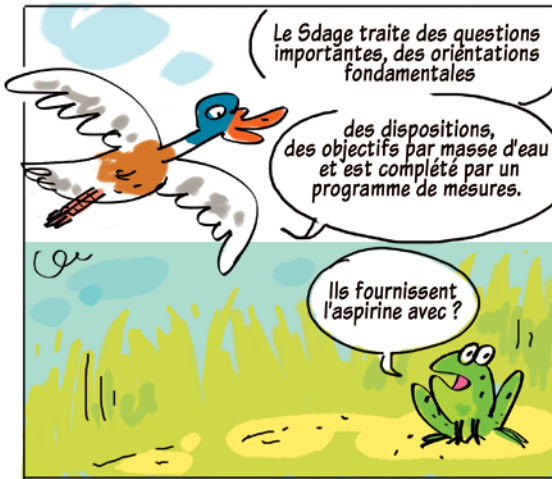
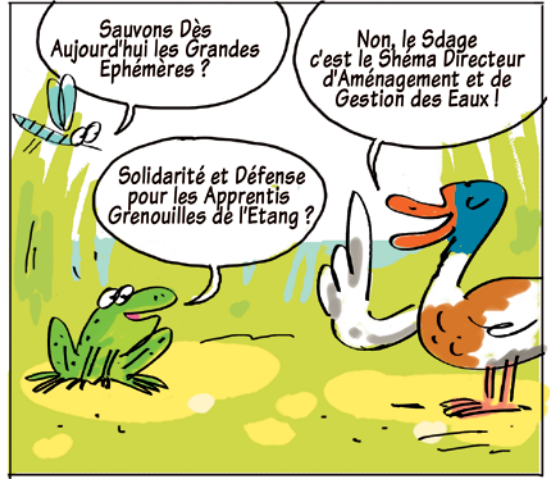
## **LE BON ÉTAT DES EAUX**

Une eau en bon état, c'est une eau qui contient une vie animale et végétale riche et variée, une eau exempte de produits toxiques, une eau disponible en quantité suffisante pour satisfaire tous les usages.

Tous les pays de l'Union européenne ont décidé ensemble de se mobiliser pour qu'un maximum de cours d'eau, plans d'eau, nappes et côtes atteignent ce bon état d'ici 2015.

Là où ce ne sera pas possible dans ce délai, pour des raisons techniques ou économiques, par exemple pour les nappes souterraines dont la qualité évolue très lentement, on pourra se fixer un délai plus lointain, 2021 ou 2027, mais il faudra le justifier.

**SDAGE, VOUS AVEZ  
DIT SDAGE ?**







**SDAGE,  
VOUS AVEZ DIT  
SDAGE ?**

### **LE SDAGE, UN DOCUMENT STRATÉGIQUE**

En France, c'est le comité de bassin qui orchestre la réflexion pour améliorer la qualité de l'eau et tendre le plus rapidement possible vers le bon état des eaux. Il rassemble élus locaux, représentants de l'Etat, usagers : industriels, agriculteurs et monde associatif (consommateurs, pêcheurs, protection de l'environnement). C'est un lieu de concertation entre tous les acteurs concernés par la politique de l'eau.

### **LE FRUIT DE CETTE RÉFLEXION EST CONSIGNÉ DANS UN DOCUMENT QUI S'APPELLE LE SDAGE : *schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux***

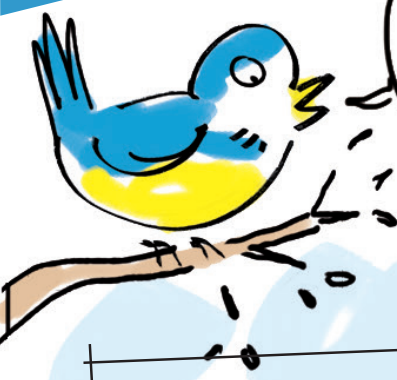
Il décrit la stratégie pour atteindre ou garder le bon état des eaux en tenant compte des facteurs naturels (délai de réponse de la nature), techniques (faisabilité) et économiques.

Les objectifs, délais et actions définis reposent sur une évaluation des solutions possibles, une large concertation avec les acteurs et la mobilisation des financements nécessaires.

Le Sdage a une portée juridique : les décisions publiques ainsi que les aides financières dans le domaine de l'eau, certaines décisions dans le domaine de l'urbanisme, doivent être compatibles avec le Sdage.

**JE, TU, NOUS  
DONNONS NOTRE AVIS**





# JE, TU, NOUS DONNONS NOTRE AVIS



La consultation du public sur l'eau, c'est l'occasion pour tout un chacun d'agir en s'informant et en donnant son avis.  
Parce que l'on ne protège bien que ce que l'on connaît, les Etats de l'Union européenne ont décidé d'informer les habitants et de les associer à la définition des politiques de l'eau.

La consultation sur l'eau de 2014-2015 permettra à chacun de donner son avis sur le contenu des plans de gestion pour l'eau (le Sdage), les inondations (PGRI) et pour les milieux marins.

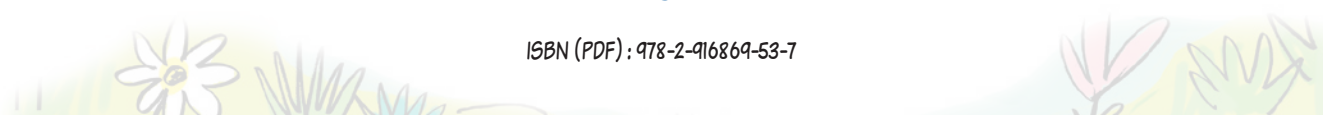
Du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015, **un questionnaire en ligne sur [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)** permettra à chacun de s'exprimer sur le Sdage et le PGRI. Le comité de bassin recueillera également les avis des élus et des responsables socio-professionnels. Tous ces avis seront analysés et pourront permettre de modifier ou de compléter les plans de gestion.

Les résultats de la consultation et les documents finaux seront accessibles à tous sur Internet :

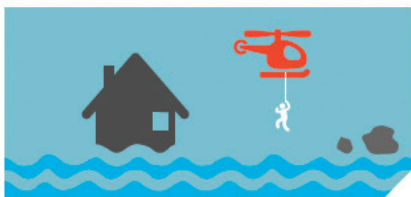


**[www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)**

Le public pourra aussi donner son avis sur les plans d'action pour le milieu marin en allant sur le site [www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/)



# Consultation du public sur l'eau



## L'eau, les inondations, le milieu marin : quelles actions ?



Donnez votre avis du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015  
sur [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)

